

LA LETTRE DE PERLE

N°4 été 2014



PERLE

Production d'énergie renouvelable
sur le Plateau de la Leyse | Savoie

SAS CENTRALES VILLAGEOISES

Le mot du Président

Cher(e)s actionnaires Ami(e)s et sympathisants,

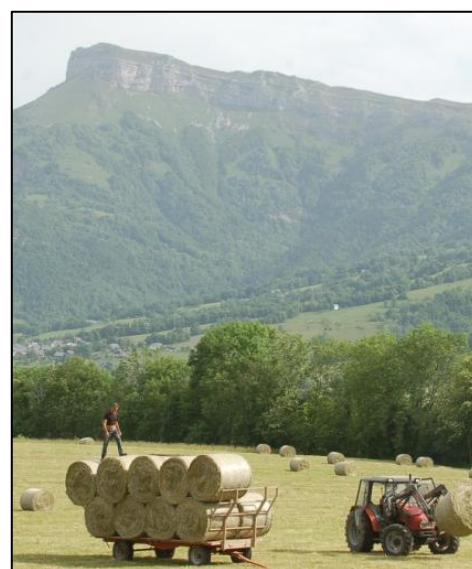
14 mois après la création officielle de la SAS Centrales Villageoises PERLE, je suis très heureux et fier de vous annoncer le lancement de notre première tranche d'investissement photovoltaïque. De nombreuses embuches sont venues compliquer notre planning initial mais nous avons su les surmonter, avec le soutien indéfectible de nos partenaires et l'implication du Conseil de Gestion.

Notre premier projet concerne finalement 7 toits (4 à la Thuile et 3 à Puygros) et présente une viabilité validée en Assemblée Générale. Vous en trouverez dans cette lettre tout le détail.

Ces premiers mois nous ont beaucoup appris et ont démontré que la volonté de faire aboutir un projet l'emporte sur ces complexités et ouvrent donc la voie à de nombreuses autres réalisations d'énergies renouvelables et citoyennes sur notre territoire.

Bien sincèrement,

Jérôme Caviglia, pour le conseil de gestion de la SAS Centrales Villageoises PERLE




Petit retour sur l'assemblée générale

La première assemblée générale de la SAS CV PERLE s'est tenue au mois d'avril à Curienne. De nombreux actionnaires étaient présents et nous avons pu valider le principe de notre premier projet. Le conseil de gestion a également été modifié et compte aujourd'hui 9 membres avec l'élection de Jérôme Richard, Louis Dansereau et Danièle Dusson.



Le compte rendu officiel et complet est disponible par ce lien : [CR AG PERLE 2014](#) .

Egalement disponible sur la page facebook de Perle 

C'est parti !

Avancement du projet photovoltaïque

Enfin, après bien des péripéties tout est bouclé et les travaux sont lancés !

La commission technique du Conseil de Gestion (Jérôme Richard, Louis Dansereau et Frédéric Bourgeois) a participé à la réunion de lancement des travaux avec le bureau d'études Cythélia (assistant à maîtrise d'ouvrage) et notre installateur Starwatt, basé au Châtelard dans les Bauges, associé au charpentier Armenjon. Nous avons balayé l'ensemble des travaux à mener et fait le point sur la répartition des tâches concrètes et administratives ainsi que calendrier précis des travaux. Une prochaine rencontre du conseil de gestion va ensuite le valider.

Notre prêt a été accordé par la Banque Populaire des Alpes. Aussi le premier acompte pour Starwatt a été versé permettant la commande des matériels est partie.

Détails des travaux

Les raccordements au réseau électrique vont être réalisés au mois d'août, y compris les tranchées sur les sites le nécessitant. ERDF a missionné Bouygues pour cette mission et nous avons confié les travaux de terrassement à deux entreprises du plateau.

A partir du 18 août, Starwatt et Armenjon réaliseront tous les travaux préparatoires ; notamment électriques afin que les sites soient prêts à accueillir les panneaux dès lors réception.

Le planning des installations démarrera en septembre pour se terminer fin octobre si les conditions météorologiques sont favorables. Notre assistant à maîtrise d'ouvrage Cythélia ainsi que le conseil de gestion se mobiliseront pour le suivi des travaux, le maintien des délais et la validation des installations.

A noter que le conseil de gestion réalisera bénévolement les coffrets d'habillage bois des boîtiers électriques et onduleurs afin d'être en adéquation avec notre démarche d'intégration paysagère.

Vous pourrez suivre les travaux sur la page facebook de Perle [fb](#) avec des photos et comptes rendus.

A très bientôt pour d'autres nouvelles.

Le conseil de gestion de la SAS CV PERLE.